

*Hugo Sigouin-Plasse, Avocat
Conseiller juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR COURRIEL

Montréal, le 16 décembre 2011

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifications de certaines conventions comptables
réglementaires
Dossier Régie : R-3773-2011
Notre dossier : 312-00497**

Chère consœur,

La présente fait suite à la réception de la demande de renseignements n° 2 de la Régie.

Selon l'échéancier fixé par la Régie dans sa lettre du 9 décembre, Gaz Métro doit transmettre ses réponses au plus tard le 23 décembre 2011.

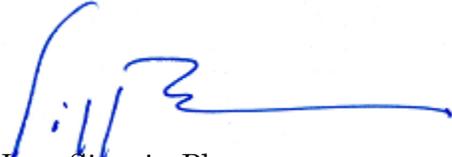
Or, en raison d'une réduction des effectifs en cette période (congés, vacances, congé parental), et compte tenu de la charge de travail requise afin de répondre, de manière complète, à l'ensemble des questions de la Régie, Gaz Métro doit demander un léger réaménagement de l'échéancier.

Gaz Métro propose donc que ses réponses à la demande de renseignements n° 2 soient produites en même temps que son argumentation, soit le 13 janvier 2012.

Les autres dates de l'échéancier (20 janvier 2012 – Argumentation des intervenants, 27 janvier 2012 – Réplique de Gaz Métro) demeureraient inchangées.

Nous soumettons que les intervenants bénéficieraient ainsi du même délai pour préparer leur argumentation.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos meilleures salutations.



Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb